

**PROCÈS-VERBAL DE RETOUR POUR
UNE RÉCLAMATION/RÉPARATION DE VITRE ***

Concerne l'ordre n°

Nom de l'entreprise

Lieu de retour des vitres (récupération par POLFLAM)

Interlocuteur/n° de tél.

Pos.	Structure/type de verre	Dimensions	Quantité

.....
Signature du destinataire, conducteur (livreur)

.....
Signature du représentant de l'entreprise (destinataire)

REMARQUE (concernant la vitre objet de la réclamation):

1. Une condition préalable à l'examen de la réclamation est la restitution de la vitre faisant l'objet de la réclamation. La vitre faisant l'objet de la réclamation doit être correctement protégée contre les dommages de transport (toute vitre endommagée pendant le transport est exclue des réclamations) et retournée à POLFLAM Sp. z o.o.
2. Les informations suivantes doivent être indiquées sur la vitre faisant l'objet de la réclamation au moyen d'un marqueur imperméable: **NUMÉRO DE L'ORDRE DE RÉCLAMATION – NOM DE L'ENTREPRISE PLAIGNANTE – DIMENSIONS DE LA VITRE**

*BARRER LA MENTION INUTILE